

Initiatives ministérielles

Alors pourquoi tant de surprises chez nos amis d'en face qui, il y a à peine quelques mois, étaient d'accord avec nous là-dessus? Seraient-ils surpris du fait que nous, de notre côté, on ne change pas d'idée quand on change de côté ou quand on change de place, ou après quelques mois?

Pourquoi donc n'avons-nous pas changé d'idée? Pourquoi demande-t-on une commission royale d'enquête qui vise à faire économiser des millions aux contribuables, et peut-être des centaines de millions à long terme, mais qui vise surtout à démontrer que le gouvernement a ou n'a pas patte blanche dans ce dossier? Là est la question.

Pourquoi aussi pouvions-nous lire dans le rapport Nixon, un rapport qui n'a surprenamment pris que 30 jours à réaliser, pourquoi donc pouvions-nous y lire qu'il y avait eu malversation de lobbyistes? Mais cependant, dans ce même rapport il n'y a aucun exemple concret de malversation.

Toujours dans ce même cas, pourquoi rembourser des gens pour des frais encourus dans des cas de malversation? Ma mère me disait, quand j'étais plus jeune, que l'honnêteté paye. Avait-elle raison ou avait-elle tort?

Pour quelle raison le gouvernement refuse-t-il toujours de divulguer le contrat de privatisation de l'aéroport Pearson? Plusieurs questions sans réponses, n'est-ce pas? Plusieurs questions qui n'aideront pas le Parti libéral à augmenter sa cote de crédibilité, s'il en a encore une.

C'est pour avoir une réponse à toutes ces questions que l'on s'oppose au projet de loi C-22 et que l'on demande au gouvernement, pour son bien et pour l'ensemble de la population canadienne, de faire la lumière dans ce dossier obscur. Évidemment, s'il n'a rien à cacher... sinon, nous comprendrons le pourquoi de son opposition.

En terminant, je rappelle l'amendement proposé par le Bloc, et je cite:

Cette Chambre refuse de procéder à la deuxième lecture du projet de loi C-22, Loi concernant certains accords portant sur le réaménagement et l'exploitation des aéroports 1 et 2 de l'aéroport Lester B. Pearson:

Parce que le principe du projet de loi est défaillant puisqu'il n'entrevoit pas des mesures visant à rendre transparent le travail des lobbyistes.

Nous appuyons aussi le sous-amendement du Parti réformiste qui veut ajouter «des lobbyistes au Canada».

• (1620)

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac): Monsieur le Président, comme mes collègues le font depuis maintenant deux jours, je tiens à intervenir dans la nébuleuse privatisation de l'aéroport Pearson. C'est évidemment une question de gros sous, mais c'est aussi une question de principe qui touche le système fédéral à sa source: le financement des partis politiques.

Quand des histoires comme celle-là font encore couler de l'encre en 1994, on se demande si la démocratie a évolué ou si on en est encore au stade des combines douteuses des belles années

1940. Et ici, mes chers amis, monsieur le Président, j'aimerais vous raconter une histoire que mon père et ma mère m'ont racontée plus d'une fois. Mon père, un organisateur très bien coté pour le Parti libéral—évidemment, je reviens aux années 1940—qui souscrivait d'énormes sommes au Parti libéral, avait eu la chance d'acquiescer, après la guerre de 1939-1945, puisque mon père était un commerçant de bois important, des machineries, inutiles maintenant après la guerre, des chenilles, des chars d'assaut. Puisqu'il avait acheté cela à Toronto, il avait loué des *flatcars* du Canadien Pacifique et il me racontait toujours son bon marché qu'il avait fait. Il avait dit: «J'en ai vendu une et toutes les autres me sont tombées claires.» Or, c'était, bien sûr, un ami du régime. Tous ses *chums* du coin ont essayé à leur tour d'en acheter mais il n'en restait plus, bien sûr, puisque les amis du régime avaient acquis tout ce qui pouvait se vendre à ce moment-là, à un prix ridicule.

Vous savez, avant les dernières élections, j'étais tranquille dans mon petit coin de pays à regarder de très loin ce que les politiciens plus ou moins crédibles tentaient de faire. Des fois c'était des bons coups, des fois c'était moins brillant. Mais, toujours ce qu'on critique, ce qu'on analyse par rapport à la politique, c'est ce que les médias veulent bien nous rapporter. On n'est quand même pas assez naïfs pour croire que les journaux sont toujours objectifs et qu'ils nous rapportent tous les faits. Il faut en prendre et en laisser.

Donc, les médias nous montrent des histoires épouvantables d'un gouvernement qui ne fait pas son travail. Puis, on se révolte, on trouve que ça n'a pas d'allure, mais dans le fond on garde toujours un petit doute quant à la véracité de l'histoire. À moins de cas pas trop fréquents, c'est jamais tout noir ou tout blanc. Sauf quand c'est la vertu contre la bureaucratie, comme c'était le cas pour la famille Malaroi, et mon collègue, le député de Québec-Est a travaillé énormément sur ce dossier. C'est le sensationnalisme qui rapporte, pas les nuances. Dans le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, même si au début de l'histoire on n'était pas ici, on se rend compte que plus les médias nous en apprennent, plus ça devient tout noir.

Même si tout le monde dans cette Chambre connaît l'histoire, je vais résumer très brièvement toute l'affaire comme moi, député de Frontenac, je la comprends.

Le contrat visant à privatiser l'aéroport Pearson a été signé le 7 octobre 1993. Vous vous rappellerez que nous étions à 18 jours de la fin du règne des conservateurs. Et au Québec comme ailleurs, on sortait, jour après jour, des sondages. Et plus on approchait du 25 octobre, plus la cote de popularité des conservateurs baissait. Il fallait donc faire vite, il ne fallait pas attendre après les élections, d'ailleurs les conservateurs n'étaient plus là. Vous vous rappelez des résultats aussi bien que moi. Deux compagnies concurrentes se sont livrées une lutte acharnée pour l'obtention de ce contrat de plusieurs millions de dollars. Elles se sont, finalement, pour réussir leur coup, fusionnées et ont obtenu le 7 octobre, le fameux contrat.